

DIRECTION DE L'INFORMATION, DE L'ORIENTATION
SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES
(DIOSPB)



« Bien s'informer pour mieux s'orienter »

MINI GUIDE DE L'ELEVE DE 4^{EME}

LES VOIES DE FORMATION

La classe de 4^{ème} est une classe importante du post-primaire car elle te permet d'accéder à la classe de 3^{ème} qui est un palier d'orientation. Si tu réussis ce passage avec une forte moyenne, tu augmentes tes chances de réussite dans la classe suivante. Dans cette classe, il est nécessaire pour toi de connaître les différentes voies de formation pour opérer un bon choix plus tard. Tu dois être bien outillé pour faire ton choix parmi la multitude d'informations et de connaissances reçues.

Dans ce mini guide, les points suivants sont abordés :

- l'importance de l'école ;
- le projet professionnel ;
- la découverte des séries d'études et des filières;
- la bourse scolaire;
- les conseils pratiques pour réussir sa classe ;
- les sources d'information sur l'orientation scolaire et professionnelle.

Les informations contenues dans ce mini guide, te seront utiles et t'aideront à réussir dans tes études.

I. L'importance de l'école

Il est important pour toi de savoir pourquoi tu vas à l'école pour redoubler d'efforts afin de réussir. L'école est l'endroit où tu vas avoir des connaissances mais aussi où tu vas apprendre à vivre avec les autres. Elle a beaucoup d'avantages pour toi, ta famille, ta communauté et ton pays parce qu'elle te permettra :

❖ *Pour toi*

- de sortir de ton ignorance en apprenant de nouvelles choses ;
- d'avoir une ouverture d'esprit et de mieux comprendre la vie ;
- de réfléchir avant de prendre des décisions ;
- de te former dans plusieurs domaines ce qui te permettra de choisir le métier que tu veux faire ;
- d'avoir plus de chances de réussir dans la vie.

❖ *Pour ta famille et ta communauté*

- d'être une fierté pour tes parents ;
- d'être un bon exemple pour tes frères et sœurs ;
- d'aider tes parents plus tard ;
- d'être considéré dans ta communauté ;
- de servir de modèle.

❖ *Pour ton pays*

- de mieux connaître ton pays ;
- de participer au développement de ton pays ;
- d'être un bon citoyen.

II. Le projet professionnel

1. Qu'est-ce que le projet professionnel ?

Le projet professionnel est un processus qui te permet de faire un choix éclairé de ton futur métier. Il implique que tu te poses beaucoup de questions

sur ta personne mais aussi sur le métier que tu aimerais faire plus tard. Il se construit sur plusieurs années et demande une longue réflexion.

Pour mieux te connaître, tu dois te poser les bonnes questions sur ta personne (qui suis-je ?), tes goûts (qu'est-ce que j'aime ou n'aime pas?) mais aussi tes résultats scolaires (points forts et points faibles) essayer d'y répondre.

Ces questions sont entre autres :

- **quelle est ma personnalité ?** Suis-je ambitieux, débrouillard, ponctuel, patient, appliqué, inventif, timide, ordonné, calme, soigneux, communicatif... ? J'aime rendre service, commander, compétir, respecter les autres... ?
- **quels sont mes centres d'intérêt** (préférences) ? J'aime la lecture, le bricolage, l'informatique, les sciences, la musique, l'histoire, le sport, la nature ? J'aime créer, fabriquer, aider les autres, diriger, écrire... ?
- **comment j'apprécie mes résultats scolaires ?** Quels sont mes points forts et mes points faibles, les matières qui m'intéressent le plus et celles que j'aime le moins... ?
- Qu'est-ce que j'aime faire à l'école et en dehors de l'école ? Qu'est-ce que je réussis à faire à l'école et en dehors de l'école ?

...

2. Pourquoi un projet professionnel ?

Avoir un projet professionnel te permettra de te fixer un objectif clair et précis, de faire des recherches sur les secteurs d'activités et les différents métiers.

Cela va t'aider à :

- te fixer des objectifs clairs et précis ;
- identifier tes compétences, tes atouts et tes faiblesses ;
- prendre conscience de la valeur de ton parcours et de tes expériences ;
- savoir ce que tu veux faire et dans quel environnement ;
- engager et orienter ta recherche sur ce que tu veux faire ;

- prendre une décision éclairée ;
- donner un sens à tes études.

III. La découverte des séries d'études et des filières de formation

Après la classe de troisième, selon le type d'études, on distingue :

- les séries d'études pour l'enseignement général et technique,
- les filières pour la formation professionnelle.

1. Les séries d'études

Une série d'études regroupe un ensemble de disciplines d'enseignement conduisant à un profil donné. Dans l'enseignement général, il existe deux (02) séries de seconde : une série littéraire (A) et une série scientifique (C). Dans l'enseignement technique, il existe trois (03) séries de seconde : une série de technique industrielle (TI), une série d'administration et de gestion (AB3) et une série informatique (H).

En plus de ces séries, il existe des établissements publics polyvalents qui combinent l'enseignement général et technique (C prime).

a) Au niveau de l'enseignement général

❖ Série littéraire :

- Seconde A (*Philosophie et Lettres*)

C'est une série qui te prépare à entreprendre des études supérieures en littérature à l'université. Faire une série littéraire nécessite des connaissances suffisantes en français, en anglais, et en histoire-géographie. Il te faut surtout assimiler correctement la grammaire française, anglaise, aimer la lecture et avoir une bonne pratique de l'expression écrite et orale.

Matières enseignées en seconde A et leurs coefficients :

Français=5 ; Hist. /Géo=3 ; Anglais= 3 ; Philosophie= 2 ; Allemand, Arabe ou Espagnol =2 ; Maths=3 ; PC=2 ; SVT=2 ; EPS=2

❖ **Série Scientifique :**

- Seconde C (Mathématiques, Sciences Physiques et SVT)

La seconde **C** est une série scientifique. Elle est indiquée pour les élèves ayant un projet professionnel dans les domaines scientifiques ou techniques. Elle requiert que tu aies de bonnes aptitudes en mathématiques, en Sciences Physiques (PC) et en Sciences de la Vie et de la Terre (SVT). A la fin de la 2nde C, il y a deux séries de 1^{ère} : la 1^{ère} **D** pour ceux qui excellent en Maths et en SVT et la 1^{ère} **C** pour ceux qui excellent en Maths et en PC ;

Matières enseignées en seconde C et leurs coefficients :

**Maths=6 ; PC=6 ; SVT=3 ; Français=3 ; Hist. /Géo= 2 ; Anglais=2 ;
Philosophie= 2 ; EPS=2**

b) Au niveau de l'Enseignement Technique

Dans l'enseignement technique on a deux options : la technique industrielle et la technique tertiaire.

❖ **L'enseignement technique industriel**

Pour ce type d'enseignement, il y a une seule seconde : la seconde Technique Industrielle (TI).

- La Seconde TI (Mathématiques et Technique)

La seconde **TI** est une série technique qui requiert de bonnes connaissances en mathématiques et en sciences physiques. Il faut également avoir de bonnes aptitudes en dessin et aimer les manipulations et les réalisations concrètes pour y être orienté.

Matières enseignées en seconde TI et leurs coefficients :

**Maths Gles =6 ; PC=4 ; Français=2 ; Hist. /Géo=1 ; Anglais=2 ; EPS=2 ;
Dessin technique =4 ; Electrotechnique=2 ; Atelier/Terrain=3 ;
Philosophie=2**

Après la seconde TI, tu as la possibilité de choisir entre plusieurs séries :
Mathématiques et technique : série E ; Fabrication Mécanique : série F1 ;
Electronique : série F2 ; Electrotechnique : série F3 et Génie civil : série F4

❖ L'enseignement technique tertiaire

L'enseignement technique tertiaire comporte deux types de seconde : la seconde AB3 et la seconde H.

- *La seconde AB3 (Administration et Gestion)*

La seconde **AB3** prépare aux métiers de l'administration et de la gestion. L'élève doit avoir des connaissances en mathématiques et une bonne pratique de l'expression écrite et orale en français et en anglais.

Matières enseignées en seconde AB3 et leurs coefficients :

**Maths Gles =3 ; Maths Financières =1 Français=4 ; Hist. /Géo=2 ; Anglais=3 ;
EPS=2 ; Initiation Comptable =3 ; Initiation Economique =3 ;
Dactylographie=3 ; Economie Sociale et Familiale=1 ; Sténographie=3,
Organisation Des Entreprises =3, Philosophie = 2**

La seconde AB3 conduit à deux séries en 1ère : la série **G1** (techniques administratives de gestion appelée secrétariat) et la série **G2** (techniques quantitatives de gestion appelée comptabilité).

- *La seconde H (Informatique)*

L'informatique est un domaine qui te permet de faire le traitement automatique de l'information. Elle est indispensable pour la communication et la gestion des entreprises et des administrations modernes. La série **H** forme les élèves dans ce domaine. Elle requiert que tu aies le sens de l'organisation, un esprit logique et de bonnes connaissances en maths, français et anglais.

Matières enseignées en seconde H et leurs coefficients :

**Initiation à la Programmation Informatique =4. ; Structure d'un
Ordinateur =2 ; Numération et Circuits logiques N et CL =3, Droit = 3 ;
Maths Gles et Maths Financières =3 ; Physique Appliquée =3; Français=3 ;
Anglais=2; EPS=2 ;Comptabilité Informatique=3 ; Technologie
informatique =3 ; Philosophie = 2**

❖ Les lycées polyvalents

En plus des lycées d'enseignement général et technique, il existe des lycées polyvalents qui associent l'enseignement général et des options techniques et

professionnelles (Électricité, génie civil, mécanique, etc. au choix). C'est cette association d'enseignement général et d'option technique qui a créé la nouvelle série appelée : série C prime.

L'élève qui va prendre comme option la 2^{de} C prime après la 3^{ème} va suivre en plus des matières de la série C, des matières techniques théoriques en classe et va par la suite faire la pratique dans les centres de formation professionnelle de sa ville.

Si l'élève valide la classe de 2^{de} C prime, il passe en 1^{ère} D prime. Là, il a le droit de passer le Brevet d'étude professionnelle (BEP) dans l'option technique qu'il a choisie en 2^{de} C prime (Électricité, génie-civil, mécanique, etc.). Par la suite, pour terminer son cycle, il a la possibilité d'aller soit en Terminale D pour passer un bac scientifique, soit en Terminale D prime où il peut passer un Bac professionnel de son option.

Liste des lycées polyvalents

Localité	Etablissement	Spécialité
Dédougou	Lycée Municipal Dédougou	Electrotechnique
	Lycée Provincial Dédougou	Maintenance de véhicules automobiles
		Electrotechnique
Ouagadougou	L. Jeunes Filles de Kamboinsin	Agriculture
	Lycée Mixte de Gounghin	Génie civil/construction
	Lycée Philippe Zinda K.	Maintenance de véhicules automobiles
Koudougou	Lycée Provincial de Koudougou	Electrotechnique
		Electronique
Bobo-Dioulasso	Lycée Municipal d'Accarville	Electronique
		Structure Métallique
	Lycée Municipal Sanny Sanon	Structure Métallique
Farakô-Ba (Hauts-Bassins)	Lycée Polyvalent de Farakô-Ba	Electronique
		Agriculture
Yako	Lycée Polyvalent de Yako	Informatique
		Agriculture
Ouahigouya	Lycée Yamwaya	Electronique
		Agroalimentaire

Ziniaré	Lycée Provincial Bassy	Maintenance de véhicules automobiles
		Froid et climatisation
Gaoua	Lycée Provincial Bafuji de Gaoua	Electrotechnique

2. La Formation Professionnelle

La formation professionnelle te forme à un métier précis. Ses diplômes peuvent te permettre de poursuivre des études dans la même filière.

Elle comporte trois cycles : court, moyen et long.

a) Le cycle court

Le cycle court prépare au diplôme du **Certificat d’Aptitude Professionnelle (CAP)**. Il dure 4 ans après le Certificat d’Etude Primaire (CEP) et concerne plusieurs domaines tels que :

- **les CAP tertiaires ou commerciaux** : Aide-comptable, Employé de bureau, Cuisine, etc. ;
- **les CAP industriels** : Construction métallique, Mécanique auto, Broderie, Maçonnerie-construction, Maçonnerie-dessin, Electricité, Electronique, Mécanique Générale, Menuiserie, Froid et Climatisation, etc.

b) Le cycle moyen

Le cycle moyen aboutit au diplôme du **Brevet d’Etudes Professionnelles (BEP)**. Il dure 2 ans après le BEPC ou le CAP (de la même option).

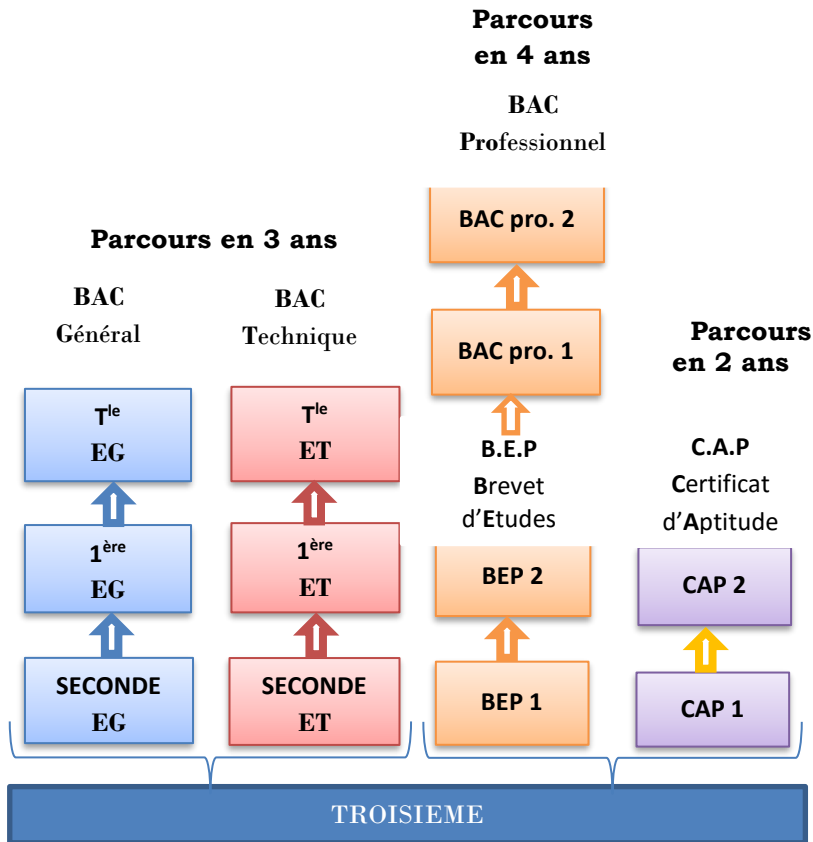
On distingue :

- **les BEP tertiaires ou commerciaux** : Techniques de Vente et de Commercialisation (TVC), Communication Administrative et Secrétariat (CAS), Administration Commerciale et Comptable (ACC), Informatique, Restaurant, Cuisine, Techniques de l’Information Documentaire, etc. ;
- **les BEP industriels** : Electronique, Electrotechnique, Electromécanique, Mécanique Générale, Maintenance Auto, Froid et

Climatisation, Maintenance Industrielle, Topographie, Agronomie, Zootechnie, Agroalimentaire, Coupe-couture, Construction, Construction métallique, etc.

c) Le cycle long

Le cycle long conduit au diplôme de **Baccalauréat Professionnel (Bac Pro)**. Il a une durée de 2 ans après le BEP de la même option. Les domaines concernés sont entre autres Electrotechnique, Maintenance auto, Structures métalliques, Agroalimentaire, Génie Civil option Construction, Génie Civil option Travaux Publics, Restaurant, Coupe-couture, Maintenance en Audiovisuelle Electronique (MAVELEC), Agriculture, Bureautique option Secrétariat, Bureautique option Comptabilité, Froid et climatisation etc. Certains Bac Pro te permettent de poursuivre des études supérieures.



IV. La bourse scolaire

Les élèves qui travaillent bien en classe peuvent bénéficier d'une aide financière de l'Etat pour leurs études : c'est la bourse scolaire.

❖ Critères pour bénéficier de la bourse scolaire au secondaire

- être de nationalité burkinabè ;
- déposer un dossier complet de demande de bourse ;
- être régulièrement inscrit dans un établissement public ou privé conventionné au Burkina Faso ;
- être admis à l'entrée en seconde ou en 1^{ère} année BEP ;
- être âgé (e), au plus au 31 décembre de l'année en cours, de :
 - 18 ans pour l'entrée en seconde ;
 - 19 ans pour l'entrée en 1^{ère} année BEP ;
 - 21 ans pour la 1^{ère} année Bac pro.

NB : Tout changement d'option autre que celle choisie au moment du dépôt du dossier du BEPC, du CAP ou du BEP entraîne le rejet du dossier de candidature à la bourse.

❖ Conditions pour conserver la bourse scolaire

- avoir de bons résultats scolaires
- être discipliné
- ne pas redoubler deux (02) fois entre la 2^{nde} et la Terminale.

❖ Conditions de perte de la bourse scolaire

- l'exclusion
- l'indiscipline
- l'octroi d'une autre bourse
- l'absence non justifiée aux devoirs

NB : En cas de changement d'établissement, l'élève boursier doit déposer une demande de transfert de bourse.

V. Les Conseils pratiques pour réussir sa classe

Les seules aptitudes intellectuelles ne sont pas suffisantes pour la réussite. Il te faut en plus avoir certains comportements et attitudes indispensables pour le succès. Si tu es soucieux de ton avenir, tu dois :

- être discipliné et assidu aux cours ;
- apprendre régulièrement tes leçons et ne pas sélectionner les matières ;
- argumenter et démontrer dans les devoirs ;
- maîtriser la langue d'enseignement qui est le français ;
- échanger avec tes professeurs pour mieux comprendre;
- travailler en équipe avec tes camarades;
- avoir un projet professionnel et toujours t'informer auprès de tes enseignants ou d'autres professionnels sur ce projet;
- respecter tes enseignants, le personnel de l'administration et tes camarades ;
- être ordonné en classe et à la maison ;
- éviter de tricher en classe;
- éviter la fraude aux examens ;
- éviter la mauvaise compagnie ;
- être propre et soigneux en tout.

NB : La fraude aux examens et concours est une faute grave qui est sanctionnée.

VI. Les sources d'information sur l'orientation scolaire et professionnelle

Pour faire un bon choix d'orientation, il te faut recueillir, dès le début de l'année scolaire, le maximum d'informations. Pour cela, plusieurs personnes et des structures peuvent te guider et te conseiller. Il y a :

- les agents vie scolaire ;
- les professeurs et surtout le professeur principal ;
- les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle (COSP) qui sont des professionnels de l'orientation.

Il y a plusieurs lieux où tu peux t'informer. Au Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) on a :

- la Direction de l'Information, de l'Orientation Scolaire, Professionnelle et des Bourses (DIOSPB),
- les Services de l'Information, de l'Orientation Scolaire) des directions provinciales et régionales des Enseignements Post-Primaire et Secondaire.

Pour toutes informations complémentaires, contactez

La DIOSPB : 25 65 22 69

www.diospb.education.gov.bf

Facebook: Diosnb officiel

Ou

Les Directions Provinciales ou Régionales de l'Enseignement Post primaire et Secondaire

Edition 2021